

Domaine Santé

Filière Soins infirmiers

Interprofessionnalité 3 / Intégration 5

1. Caractéristiques du module

Code : S.SI.371.3602.F.14

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2022/2023

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 5

(Interprofessionnalité : 2 ECTS, Intégration : 3 ECTS)

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Catégorie : Module principal Core course Module lié au module principal Related course Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Module sur 2 semestres Semestre d'automne Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais

Temps de cours : 16h/32h Temps de travail personnel encadré : 8h/7h Temps de travail personnel individuel : 26h/36h

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules semestre 1 et 2 Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis
 Autres : avoir validé 70 crédits ECTS sur les modules théoriques et 30 crédits ECTS sur les modules de formation pratique

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Interprofessionnalité :

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins.* Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Rôle d'expert Rôle de manager Rôle d'apprenant et de formateur
 Rôle de communicateur Rôle de promoteur de la santé Rôle de professionnel
 Rôle de collaborateur

Compétences principales visées

(Référence : KFH, compétences finales pour les professions de la santé HES, 2009)

- Disposer des connaissances scientifiques nécessaires pour prendre des mesures préventives, diagnostiques, thérapeutiques, palliatives et de réhabilitation.
- Connaître les déterminants qui maintiennent et favorisent la santé individuelle et de la population et initier des mesures qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie.
- Maîtriser le raisonnement clinique et élaborer des mesures qui s'insèrent de manière systémique dans la prise en charge et l'accompagnement de la personne.
- Être des acteurs du système de santé qui garantissent la qualité de la prise en charge conformément aux spécificités et à la meilleure pratique de la profession.
- Assumer la responsabilité pour leurs actes et reconnaître et respecter leurs propres limites.
- Démontrer un engagement envers les individus, la société et l'environnement par une pratique respectueuse de l'éthique et respecter le droit à l'autodétermination des personnes.
- Pratiquer de manière autonome sur la base d'une évaluation professionnelle.
- Chercher activement la collaboration interprofessionnelle appropriée envers les personnes et leur entourage et les conseiller de manière appropriée.
- Conduire une relation professionnelle appropriée envers les personnes et leur entourage et les conseiller de manière appropriée.
- Présenter et documenter leurs actes de manière pertinente et à être compris par les autres.

Objectifs généraux du module

Ce module permet aux étudiant-e-s-de :

- Identifier, à travers différents cas et contextes de soins, le réseau de santé et les différents acteurs et partenaires impliqués.
- Se positionner au sein d'une équipe interprofessionnelle et contribuer au soutien mutuel nécessaire engendré par les interventions.
- Identifier et partager les enjeux d'équipe autour d'une situation de soins
- Opérationnaliser les objectifs d'équipe pour un patient et ses proches en mettant en œuvre un plan de soins centré sur les besoins du patient et assurer la continuité des soins
- Partager, planifier et coordonner les interventions avec les autres professionnels ; établir et se référer à un leadership (désigné, situationnel ou partagé)
- Transmettre des informations pertinentes, concises, claires et opportunes entre les membres de l'équipe, incluant le patient/proches
- Mettre en œuvre des stratégies afin de gérer les divergences et résoudre les conflits dans un esprit de collaboration. Utiliser les outils de gestion de conflit en cas de besoin
- Contribuer à et obtenir le consentement éclairé du patient ou de ses proches dans les situations de soins chroniques ou palliatifs
- Etablir un partenariat avec le patient et ses proches dans la prise de décision
- Se référer aux connaissances scientifiques et aux données probantes pour argumenter sa réflexion.

Intégration :

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Rôle d'expert | <input checked="" type="checkbox"/> Rôle de manager | <input checked="" type="checkbox"/> Rôle d'apprenant et de formateur |
| <input checked="" type="checkbox"/> Rôle de communicateur | <input type="checkbox"/> Rôle de promoteur de la santé | <input checked="" type="checkbox"/> Rôle de professionnel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Rôle de collaborateur | | |

Compétences principales visées (Référence : Haute Ecole spécialisée de Suisse Occidentale. (2012). *Plan d'études cadre Bachelor 2012 Filière de formation en soins infirmiers*. Delémont : HES-SO)

- B2 : Participer, dans l'équipe intraprofessionnelle ou interprofessionnelle, au développement d'une compréhension partagée des situations de soins et participer, si nécessaire, à la gestion des conflits.
- B4 : Communiquer avec les patient-e-s, les proches et les professionnel-le-s et partager son savoir et son expérience avec ses pairs.
- C2 : Assumer la responsabilité des soins et coordonner, accompagner, soutenir et diriger d'autres membres de l'équipe de soin.
- C3 : Participer à la prise de décision au sein des groupes intraprofessionnels ou interprofessionnels en y défendant l'éthique professionnelle.
- D3 : Utiliser de manière efficiente et critique les technologies de l'information.
- D4 : Développer son leadership et prendre une part active dans le développement de sa carrière professionnelle.
- F3 : Améliorer et développer les soins par sa pratique réflexive.
- G1 : Démontrer une attitude respectueuse de l'éthique professionnelle et un engagement envers les patient-e-s, leurs proches et la société.
- G2 : Représenter sa profession et s'impliquer dans son développement.

Objectifs généraux du module

Ce module permet aux étudiant-e-s-de :

- Explorer la transition entre le monde de la formation et le monde du travail
- Mobiliser des ressources individuelles, collectives et institutionnelles afin de construire son positionnement et son identité d'infirmier-ère, futur-e professionnel-le, infirmier-ière
- Elaborer son projet professionnel et de carrière
- S'approprier les outils de postulation usuels en lien avec les modalités d'embauche du monde du travail socio-sanitaire.
- Exercer ses compétences de professionnel-le dans la dynamique et la gestion d'une équipe de soins

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage**Interprofessionnalité :****Contenus**

- Connaissances pratiques et/ou théoriques professionnelles spécifiques (par filière) nécessaires à l'intervention active durant les stations de simulations interprofessionnelles dans des contextes de soins complexes (urgences, patients polymorbides, soins palliatifs)
- Techniques de communication et de gestion d'équipes. TeamSTEPPS® : Outils du leader, communication structurée et transmission, outils de gestion de conflit, affirmation et plaidoyer
- Information et consentement éclairé et libre choix, directives anticipées

Formes d'enseignement et d'apprentissage

- Pratiques simulées
- E-learning

Exigences de fréquentation

Présence obligatoire à 100%. Toute absence doit être justifiée. Les absences sans motif valable au sens de l'article 29 du règlement d'études entraînent une évaluation « non acquis » de la modalité d'évaluation A et l'obligation de rendre un travail écrit individuel (voir point 6 – répétition).

Pour les absences sur motif valable, les modalités de rattrapage seront définies par le responsable du module.

Intégration :**Contenus**

- Projet professionnel (bilan de compétences)
- Carrière (CV, lettre de motivation, entretiens de candidature, etc.)
- Employabilité
- Gestion d'équipe et gestion de conflit au sein d'une équipe soignante
- Leadership, délégation, supervision
- Approche expérientielle et développement des compétences

Formes d'enseignement et d'apprentissage

Cours magistraux, séminaires, ateliers, analyse de situation, jeux de rôles, lectures d'articles, table ronde, mise en situation, présentation orale, Moodle HES-SO. Les enseignements peuvent être délivrés en présentiel et/ou en distanciel.

Dans l'offre de formation HEdS-Genève, filière Soins Infirmiers, chaque semestre comprend des séminaires de préparation à la période de formation pratique et des séminaires d'analyse de la pratique professionnelle. Ceux-ci sont spécifiques aux cinq champs cliniques des cursus de formation pratique du programme Bachelor. Des situations de pratique simulée font aussi partie intégrante de ce dispositif. Ce dernier vise une optimisation de l'intégration des contenus, en liant champs professionnels et axes de formation. Pour ce faire, les différents modules du semestre se répartissent les heures d'encadrement.

Exigences de fréquentation

Toute absence aux pratiques simulées et/ou aux laboratoires pratiques doit être annoncée et justifiée au responsable de module. La présence au cours est obligatoire (atelier, laboratoires, séminaires, travaux de groupes).

Une absence de plus de 20% peut entraîner la non-obtention des crédits. Les situations exceptionnelles sont réservées. Le responsable local de filière statue.

5. Modalités d'évaluation et de validation

Interprofessionnalité : volet A

Une évaluation « acquis » ou « non acquis » de la participation aux pratiques simulées et aux activités d'apprentissages associées.

Intégration : volet B

L'évaluation du volet B (Intégration) repose sur une présentation orale individuelle (comptant pour 15 points) et l'élaboration d'un dossier individuel écrit comprenant un bilan de compétences avec un projet professionnel, un CV et une lettre de motivation, l'ensemble s'appuyant sur les fondamentaux de la science infirmière (comptant pour 45 points). Le total du volet B = 60 points.

Ce travail écrit, individuel sera restitué au plus tard la semaine 5 sur Moodle HES-SO.

Le résultat est suffisant si la note est ≥ 3.95 .

Un travail non restitué dans les délais entraîne la note de 1.

Module :

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, allant de A à E, calculée sur la base du qualificatif acquis aux pratiques simulées volet A et d'une note pour le volet B suffisante. Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites pour le volet A. Les situations exceptionnelles sont réservées.

Si le volet A est acquis et le volet B est suffisant, le résultat ECTS est le résultat de la note du volet B.

Si le volet A est non acquis et le volet B est suffisant, le résultat ECTS est de FX et une remédiation pour le volet A sera exigée.

Si le volet A est acquis et le volet B est insuffisant de 3.45 à 3.94, la note ECTS du module est de FX et une remédiation pour le volet B sera exigée.

Si le volet A est non acquis et le volet B est insuffisant soit entre 3.45 et 3.94, les volets A et B sont à remédier et la note ECTS est FX.

Si le volet A est acquis et le volet B est insuffisant soit < 3.45 , la note ECTS est de FX et une remédiation pour le volet B sera exigée.

Si le volet A est non Acquis et le volet B est insuffisant soit < 3.45 , la note ECTS est de F et le module devra être répété.

6. Modalités de remédiation et de répétition**Remédiation** Remédiation possible en cas de note FX au module Pas de remédiation

En cas de remédiation, les notes suffisantes validées au point 5 restent acquises.

Interprofessionnalité :

Si l'évaluation des pratiques simulées (volet A) est « non acquies » : l'étudiant doit réaliser un travail écrit complémentaire individuel portant sur les objectifs d'une des situations de simulation. Le délai est fixé à la semaine 7.

La remédiation permet à l'étudiant d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Intégration :

La remédiation consiste en un complément écrit, individuel portant sur les lacunes observées dans le travail écrit (bilan de compétences). Le travail est à rendre au plus tard la semaine 27 sur Moodle HES-SO.

La remédiation permet à l'étudiant d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et ne peut répéter le module qu'une seule fois.

Répétition

Lorsqu'un étudiant échoue ce seul module (notation F) lors de son année d'étude, il bénéficie d'un contrat de répétition et peut poursuivre sa formation. Le contrat stipule les modalités de répétition (exigences et conditions de réussite) à suivre par l'étudiant et est signé par l'étudiant, le-la responsable du module, la conseillère aux études et le-la responsable locale de filière.

Interprofessionnalité :

Si l'étudiant doit répéter le point A, un travail écrit individuel, équivalent à une soixantaine d'heures, est demandé. Il porte sur une démarche d'auto-évaluation de l'acquisition des compétences génériques (interprofessionnelles) de ce module dans le cadre d'un des scénarios de pratiques simulées qui étaient prévus pour l'étudiant en question. Le travail est noté « acquis » ou « non acquis ».

Ce travail écrit individuel est à rendre au plus tard semaine 37 par courriel au responsable de module.

Intégration :

Lors de la session prévue à cet effet, l'examen de répétition se présente sous la forme d'un dossier individuel écrit comprenant un bilan de compétences, un CV et une lettre de motivation.

Ce travail écrit individuel est à rendre au plus tard la semaine 36 sur Moodle HES-SO.

Pour préparer l'examen, l'étudiant bénéficie d'un accès aux cours sur Moodle HES-SO.

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante allant de A à E. Les situations exceptionnelles sont réservées.

La notation ECTS est calculée selon les mêmes modalités qu'au point 5.

La répétition permet à l'étudiant d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la Haute école de santé de Genève (*juin 2021*), sur demande dûment motivée de l'étudiant-e, déposée au secrétariat de la filière au minimum dans les 30 jours qui précèdent la date de répétition prévue, un report du délai de répétition du module peut être accordé par la ou le responsable de filière. Un report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété.

7. Bibliographie principale**Interprofessionnalité :**

Agency for Healthcare Research and Quality (AHRQ) and Defense Health Agency (DHA) (2013). TeamSTEPPS 2.0 Team strategies and tools to enhance performance and patient safety. [page web]. Accès : <http://teamstepps.ahrq.gov/> [page consultée 13.06.2018]

Bourdy C. Millette B. Richard C. Lussier MT. (2004). Le guide Calgary-Cambridge de l'entrevue médicale - les processus de communication. Montréal, Canada: Les Éditions du Renouveau Pédagogiques Inc.

Fornette, M.-P., Jollans, J.-Y. (2016). Former les équipes à la sécurité et à la performance avec le Crew Resource Management. Toulouse : Octares.

Kurtz SM. Silverman JD. Draper J. (2005). Teaching and Learning Communication Skills in Medicine Abingdon (UK): Radcliffe Medical Press (Oxford).

Miller W R. Rollnick S. (2013). L'entretien motivationnel : aider la personne à engager le changement Paris: InterEd.

Silverman JD. Kurtz SM. Draper J. (2004). Skills for communicating with patients. Abingdon (U-K): Radcliffe Medical Press (Oxford).

Vincent, C., Amalberti, R. (2016). Safer Healthcare : Strategies for the Real World. Berlin : Springer. Accès http://www.fadq.org/wp-content/uploads/2016/02/Strategies_Real_World.pdf

Intégration :

Boula, J-G. (2008). Le soi et le rôle professionnel. Accès http://www.gfmer.ch/Presentations_Fr/Soi_role_professionnel.htm

Debray, C. & Famery, S. (2010). Le bilan de compétences. Paris: Eyrolles.

Phaneuf, M. (2010). Quelques repères pour évaluer les attitudes et les comportements professionnels infirmiers. Prendre soin.

Accès [http://www.prendresoins.org/wp-](http://www.prendresoins.org/wp-content/uploads/2012/11/Quelques_reperes_pour_evaluer_attitudes_et_comportements_en_soins_infirmiers1.pdf)

[content/uploads/2012/11/Quelques_reperes_pour_evaluer_attitudes_et_comportements_en_soins_infirmiers1.pdf](http://www.prendresoins.org/wp-content/uploads/2012/11/Quelques_reperes_pour_evaluer_attitudes_et_comportements_en_soins_infirmiers1.pdf)

Schütz, L. & Talerma, D. (2009). Décrocher un emploi en Suisse. Construire son projet professionnel, réaliser son CV et réussir ses entretiens d'embauche. Paris : Gualino

Success & career. (2018). Accueil. Accès : <http://success-and-career.ch/>

8. Responsable du module et enseignants**Interprofessionnalité :**

Responsable : Jessica Garcia

Intégration :

Responsable : Michael Cennamo

Enseignant-e-s : Enseignants-tes et assistants-tes de la HEdS et vacataires

Descriptif validé le 1er septembre 2022 par

Walter Zecca
Responsable de la filière Soins Infirmiers